Postulat d'urgence "Les Allours"

Madame la Présidente, Madame et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs,

Le 21 novembre 2007, la COGEST avait décidé de consacrer sa séance de travail à la visite de différents bâtiments communaux. Elle s'est notamment déplacée à Chardonne pour voir la maison vigneronne des Allours.

D'emblée les membres présents ont été atterrés par l'état de cette bâtisse. Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'elle nous a paru laissée à l'abandon, quoi que ! Nous serions même tentés de dire que l'entretien courant ne nous paraît pas assuré.

Pour preuve, l'enveloppe extérieure de la maison présente d'importantes zones humides. Le balcon est à la limite de l'effondrement et ne parlons pas de la ferblanterie qui nous paraissent paraît totalement pourries. Le terrain aurait un énorme besoin d'être drainé et l'isolation du bâtiment ne doit plus être qu'un vague souvenir.

A l'intérieur, il fait froid, bien que ce bâtiment soit correctement chauffé au gaz. Malheureusement pour le locataire, les déperditions importantes de chaleur, dont les raisons sont évidentes, font que la facture de chauffage atteint des sommets pour se monter mensuellement à plus de **fr. 320.-** Or seuls les deux premiers étages sont chauffés. Où part la chaleur produite ? Peut-être aussi que ~~le thermostat qui règle~~ la sonde qui gère la température de toute la maison n'a pas non plus été posé au bon endroit.

Par ailleurs il nous a été signalé que l'état de cette chaudière n'est plus conforme et qu'elle a été dénoncée au SEVEN.

Une inspection à l'intérieur de l'immeuble nous montre que les deux chambres (enfant-maman) portent de telles traces d'humidité que Madame Buttet a même dû reboiser elle-même une paroi qui était devenue poreuse. Elle nous parle également des périodes de camping qu'elle doit effectuer au séjour, seule pièce où il y a une cheminée de salon, car les 13 degrés difficilement atteints ne suffisent pas à garantir la santé de son fils de 7 ans.

- **Question 1** : Pourquoi aucun entretien n'a été effectué dans cette maison vigneronne, alors que depuis longtemps les problèmes étaient connus de tous et qui plus est, très visibles ? Compte tenu de ce qui précède, il m'apparaît urgent et indispensable de remettre en état cette maison vigneronne propriété de la Commune, et son terrain tout autour.

- **Question 2 :** Dans quel délai la Municipalité entend régler tous ces problèmes dont le plus important est sans doute l'humidité ?

- **Question 3** : Est-ce que la Commune compte participer aux frais de chauffage jusqu'à ce que la situation se normalise ? (ce qui me paraîtrait équitable)

Je vous remercie de votre attention

07 décembre 2007
Joëlle zaugg

D-295